



RIAS



Diasporas sud-asiatiques :
identité, politique et rituel



Revue interdisciplinaire sur l'Asie du Sud

COMITÉ DE RÉDACTION

Mathieu Boisvert
Directeur de la revue
Marwan Attalah
Caroline Landais Lopez
Assistant.e.s à l'édition

COMITÉ ÉDITORIAL

Vasumathi Badrinathan
Mathieu Boisvert
Dr. Nadia Cattoni
Mohit Chadna
Mathieu Claveyrolas
Diana Dimitrova
Serge Granger
Ajith Kanna
Basile Leclère
Chiara Letizia
Dr. Antoine Panaioti
Florence Pasche Guignard
Raphaël Rousseleau
Pierre-Yves Trouillet
Jonathan Voyer
Dr. Biljana Zrnić

DIRECTION DU NUMÉRO

Mathieu Boisvert
Florence Pasche Guignard

REVISION LINGUISTIQUE

Estelle Garcia
Lucie Mayer
Guillaume Beauchesne
Sarah Lafrenière
Vicky Chabot
Nicole Tremblay
Nancy L'Écuyer

REVUE INTERDISCIPLINAIRE SUR L'ASIE DU SUD

La Revue interdisciplinaire sur l'Asie du Sud (RIAS) souhaite occuper une place privilégiée dans le paysage scientifique et universitaire francophone en abordant l'Asie du Sud

dans une perspective pluridisciplinaire. La revue insiste sur cette interdisciplinarité – philologie, droit, sociologie, anthropologie, sciences politiques, sciences des religions, littérature ou création – et aura pour objectif de présenter selon différentes focales des problématiques et réalités spécifiques à l'Asie du Sud ainsi que d'analyser de manière plurielle ses avatars. L'ambition de cette revue est donc de fournir une plateforme de diffusion en libre accès d'articles qui traitent d'enjeux autant contemporains qu'historiques liés à l'Asie du Sud, ses multiples univers de sens et de pratiques, et ses diasporas.

Département de sciences des religions,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, succursale centre-ville,
Montréal, Qc.
Canada. H3C 3P8

LIBRE ACCÈS ET DROIT D'AUTEUR

La revue opère selon le modèle de libre accès par la mise à disposition gratuite des articles de la revue, sans restriction d'utilisation et d'accès, sur sa plateforme en ligne. En publiant leurs travaux dans la RIAS, les auteur.e.s acceptent la licence de droit d'auteur « Créative Commun Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0) »; une autre licence de type CC BY peut être choisie par l'auteur.e si il/elle en fait expressément la demande. La reproduction d'un texte entièrement ou partiellement publié dans la revue doit donc être acceptée par le Comité de rédaction au préalable.

La responsabilité des textes incombe seulement aux auteurs et autrices.

ISSN 2817-7770
Dépôt légal BANQ

TABLE DES MATIÈRES

Introduction <i>Mathieu Boisvert</i>	1
Peut-on parler d'une diaspora tamoule hindoue ? Entre diversité sociale et hindouisme transnational <i>Pierre-Yves Trouillet</i>	9
La plantation en héritage : la mémoire de l'engagisme indien à Maurice <i>Mathieu Claveyrolas</i>	38
Diaspora et corporéité : rituels et identifications hindous à La Réunion <i>Natalie Lang</i>	53
<i>On ne célèbre pas les festivals du Telangana ici :</i> Contestations transnationales et création d'une mémoire collective autour des festivals Bhatukamma et Bonalu <i>Sanam Roohi</i>	76
Les Tamouls face à la politique d'éradication des bidonvilles à Kuala Lumpur (Malaisie) <i>Delon Madavan</i>	98
Compte rendu : Amritananda Das, (2023). Les Fondements de l'économie gandhienne. Traduit par Fernand Ouellet, avec la collaboration de Mathieu Arès et d'Alexandre Millette, Paris, L'Harmattan (coll. « Recherches asiatiques »), 214 p. <i>André Couture</i>	125
Compte rendu : Serge Granger (2023). Les cousins de l'Empire : Le Québec et l'Inde (1760-1947). Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Confluences Asiatiques, 224 p. <i>Jean-Nicolas Courtemanche</i>	128

Introduction¹

Numéro thématique de la *Revue interdisciplinaire sur l'Asie du Sud* Diasporas sud-asiatiques : identité, politique et rituel

Mathieu Boisvert

Lors de mes premiers voyages en Inde, au tout début des années 1980, je me faisais souvent apostropher par des enfants qui me demandaient « Hippie, what is your name? ». Il est vrai que c'était généralement dans des villages alors fréquentés par des Babas Cool. Près de 40 ans plus tard, les questions qui me sont posées dans ces mêmes villages sont fort différentes. Ces sites ne sont plus fréquentés par les mêmes visiteurs; une classe moyenne indienne grandissante fait en sorte que les différents sites touristiques sont maintenant pris d'assaut par une population indienne beaucoup mieux nantie et plus éduquée que celle de l'époque. Désormais, la question la plus courante est plutôt « Where are you from? » et, après avoir répondu que je suis Canadien, mon interlocuteur, presque toujours, sourit et me partage qu'il a une sœur, un cousin ou un oncle qui habite le Canada depuis quelques années. Le Canada est l'une des destinations privilégiées de l'émigration sud-asiatique en général, indienne en particulier et encore plus spécifiquement, punjabis et sikhe².

Dans un récent article, Mathieu Claveyrolas souligne que « les communautés indiennes ont migré et se sont dispersées sur les cinq continents au long d'une histoire longue, qu'il convient de périodiser, en différenciant à minima les migrations anciennes (pré-coloniales), l'engagisme³ colonial et les migrations contemporaines (notamment en Occident et dans les pays du Golfe). » (Claveyrolas, 2023; 17) Le Nouveau Monde que constituaient les Amériques n'a connu aucune migration depuis l'Asie du Sud avant la période coloniale.

La première présence enregistrée de personnes originaires d'Asie du Sud au Canada remonte à la toute fin du 19^e siècle, alors que quelques hommes, originaires du Pendjab, commencèrent à arriver sur le territoire, essentiellement sur la côte ouest, en Colombie-Britannique. Bien que ces personnes aient été principalement recrutées par les autorités coloniales britanniques et des entreprises privées pour travailler dans des secteurs tels que l'agriculture, la foresterie et la construction ferroviaire – en 1880 s'entame la construction de la ligne ferroviaire transcontinentale du Canadien Pacifique à laquelle ont participé plus de 15,000 ouvriers chinois (Marsh, 2021; n.p.) – aucune source canadienne ne mentionne que ces migrants d'origine punjabis sont arrivés au

¹ © Cet article est sous l'égide de la licence [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

² Cette notion de migration est cependant beaucoup plus complexe si l'on prend en considération les déplacements internes, entre les états d'un même pays. Voir à ce sujet Rajan & Sumeetha (2020).

³ Note de l'auteur de l'introduction : Entre les 18^e et 20^e siècles, la pratique de l'engagisme permit à plusieurs puissances coloniales européennes de pourvoir au besoin de main d'œuvre laissé vacant par l'élimination de l'esclavagisme dans leurs colonies.

Canada en tant qu' « engagés ». Avant 1903, à peine quelques centaines de migrants pendjabis étaient présents au Canada. Dix seraient arrivés en 1903, puis les deux années qui suivirent connurent une augmentation significative : en 1905, près de 5,200 personnes d'origine pendjabie étaient présentes en Colombie Britannique (Buchignani, 1980; 381). Ce groupe distinct, uni non seulement par son histoire migratoire, mais surtout par une langue, une culture et une religion partagées, se démarquait de la population britanno-colombienne et plusieurs pratiques discriminatoires – telle la non-participation au processus électoral – se manifestaient à leur égard. En 1908, à la suite des pressions britanno-colombiennes, le gouvernement fédéral canadien introduisit le Règlement sur le voyage continu, un amendement constitutionnel sur l'immigration « interdisant le débarquement de tout immigrant n'étant pas venu au Canada dans le cadre d'un voyage d'une seule traite depuis leur pays natal ou celui dont il était citoyen » (Musée canadien de l'immigration du Quai 21, 2023; n.p.). Cette nouvelle politique freina drastiquement l'immigration sud-asiatique au pays puisqu'il était impossible d'arriver au Canada directement depuis l'Inde. Il importe également de souligner « l'incident du Komagata Maru », navire qui arriva à Vancouver depuis Hong Kong avec, à son bord, 376 aspirants immigrants d'origine sud-asiatique. Le navire fut immobilisé dans le port de Vancouver pendant deux mois complets avant que celui-ci, et l'ensemble de ses passagers, ne soient retournés vers Hong Kong. Cet incident constitue l'un des événements les plus sombres et marquants de l'histoire de l'immigration canadienne. Le gouvernement fédéral s'est d'ailleurs formellement excusé pour cet incident en 2016. Bien que cette loi ait été abrogée en 1923, ce n'est qu'à partir des années 1960 que l'on assiste à une réelle reprise de l'immigration sud-asiatique au Canada.

La population canadienne d'origine sud-asiatique provient essentiellement de la troisième période mentionnée par Claveyrolas (2023), appartenant ainsi à cette « migration contemporaine ». Selon le recensement de Statistique Canada de 2021, le Canada compte près de 2,400,000 citoyens d'origine sud-asiatique, soit environ 6,5% de la population totale présente sur le territoire canadien (36,991,981). Les données recueillies par Statistique Canada lors de ses recensements quinquennaux sont multiples (origine nationale, origine ethnique, religion, langue maternelle, langue parlée à la maison, niveau d'éducation, revenu annuel...) et nous pourrions aisément passer des heures à analyser et à croiser les différentes catégories entre elles. Mais là n'est pas l'objectif de cette introduction. Je me permets tout de même de présenter deux petits graphiques afin que nous puissions nous forger une idée sommaire de la présence sud-asiatique au Canada et de mettre en lumière certains aspects de celle-ci.⁴

⁴ Le premier graphique a été élaboré à partir des plus récentes données (2021) de recensements canadiens générées en 2023 (Statistique Canada, 2023), alors que le deuxième tire ses données du même recensement, mais à partir d'un tableau généré en 2022 (Statistique Canada, 2022).

Tableau 1.1 – *Origine ethniques et culturelles sud asiatiques*

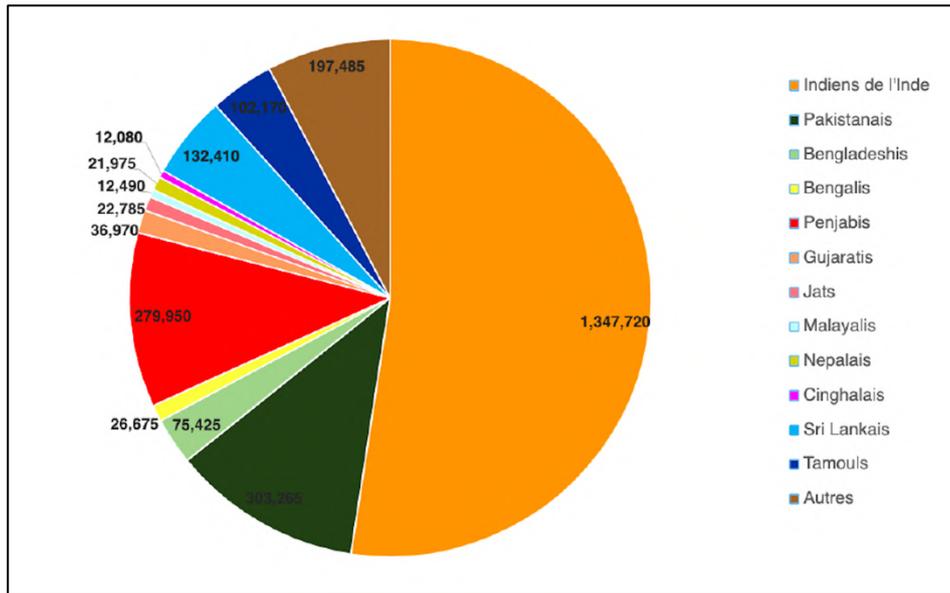
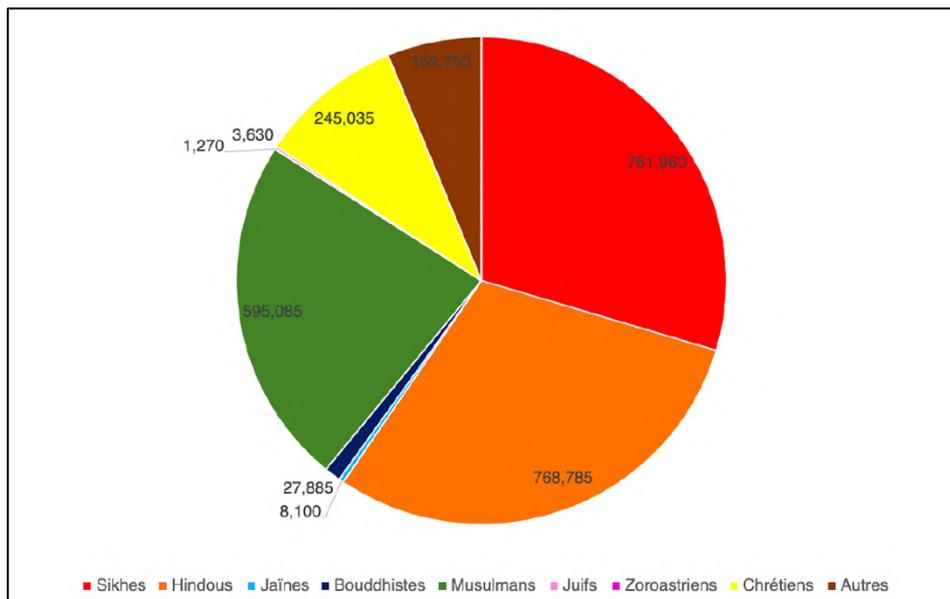


Tableau 1.2 – *Allégeances religieuses chez les Canadiens d'origine sud asiatique*



Nous notons au Canada la présence considérable d'une population d'origine pendjabie et d'allégeance sikhe. Tel que l'histoire le démontre, certains conflits et enjeux à l'œuvre dans le pays d'origine ont inévitablement un impact sur les dynamiques entre migrants de ces mêmes pays et la société d'accueil dans laquelle ils se sont installés. Déjà en 1910, un mouvement indépendantiste indien était actif en Colombie-Britannique et était sous la surveillance des autorités canadiennes (Buchignani, 1980). Plusieurs décennies plus tard, un mouvement pro-khalistani, basé au Canada, aurait également été responsable de l'explosion du vol Air India Toronto-Londres-Delhi en 1984 (Rae, 2005), et certains groupes pro-khalistanis sont toujours actifs sur le territoire canadien. L'Inde aurait même, selon le gouvernement canadien,

commandité l'assassinat en juin 2023 d'un citoyen canadien impliqué dans l'un de ces mouvements indépendantistes khalistanis. Il importe également de souligner que la droite hindoue est très présente et militante au Canada (Faizal, 2023) et que le *Rashtriya Swayamsevak Sangh* (RSS) est actif au pays. Ce dernier surveille plusieurs acteurs publics, de milieux communautaires et universitaires, et n'hésite pas à qualifier d'hindouphobes les personnes tenant des propos qui remettent en question certaines politiques du gouvernement indien actuel. Dans plusieurs pays caractérisés par une forte immigration contemporaine, le poids des communautés ethno-nationales devient beaucoup plus probant sur les dynamiques internes et les politiques internationales du pays d'accueil.

Ce numéro thématique de la *Revue interdisciplinaire sur l'Asie du Sud* intitulé « Diasporas sud-asiatiques : identité, politique et rituel » regroupe cinq articles. Le premier de ceux-ci, rédigé par Pierre-Yves Trouillet, examine la pertinence du terme « diaspora » pour qualifier différentes communautés tamoules, établies hors de leurs pays d'origine et issues de périodes migratoires distinctes (précoloniale, engagisme, postcoloniale). La conclusion de l'auteur est univoque : bien que les hindous tamouls ou d'origine tamoule dispersés par le monde soient loin de constituer une communauté uniforme et homogène, « une conscience identitaire tamoule transnationale » et « la formation d'un hindouisme tamoul transnational » se sont développées dans les dernières décennies. Il est donc possible, selon Trouillet, de parler d'une diaspora tamoule.

Le Canada est l'un des pays ayant accueilli le plus de réfugiés tamouls sri-lankais fuyant la guerre civile dans leur pays. Pendant plusieurs années, et ce, jusqu'en 2005⁵, la communauté tamoule sri-lankaise de Montréal célébrait chaque automne l'anniversaire de Velupillai Prabhakaran, leader des Tigres pour la libération de l'Eelam Tamoul (LTTE : Liberation Tigers of Tamil Eelam). J'assistais à cet événement à l'automne 2005 ; était également présente une seule autre personne d'origine non-tamoule : Irwin Cotler, alors ministre fédéral de la justice. La communauté avait loué une école secondaire publique pour cet événement qui se déroulait en deux parties. La première prenait place dans l'auditorium de l'école où l'on diffusait un discours – très nationaliste – de Prabhakaran. Par la suite, tous se déplacèrent dans le gymnase où des lumières tamisées avaient été disposées et des reproductions, en styromousse, de centaines de tombes de « martyrs » tamouls morts au combat étaient exposées. Ces martyrs étaient tous des membres de familles présentes à Montréal. Ce rituel commémoratif constituait une stratégie efficace pour mobiliser la communauté tamoule montréalaise à la cause des Tigres.⁶ Prabhakaran fut tué en 2009 par l'armée sri-lankaise ; le LTTE et les mouvances indépendantistes tamoules à Sri Lanka s'estompèrent rapidement par la suite. Je me permets ici cet aparté sur la communauté

⁵ En 2006, le Parti Conservateur remporta les élections fédérales canadiennes et, dans les mois qui suivirent, le LTTE fut formellement déclaré « organisation terroriste » par le Canada. Les célébrations de l'anniversaire de Prabhakaran devinrent alors interdites.

⁶ Voir à ce sujet Boisvert (2012) et Natali (2005).

tamoule sri-lankaise montréalaise car je doute qu'avant 2009 celle-ci se soit considérée comme appartenant à une diaspora tamoule globalisée. La guerre civile au Sri Lanka entre 1983 et 2009, qui contraignit une grande portion de Tamouls sri-lankais à s'exiler, ainsi que la présence active du LTTE dans plusieurs pays où s'installèrent ces réfugiés sont deux facteurs qui, selon moi, contribuèrent à forger une identité tamoule sri-lankaise bien différente de celle, plus globalisée, à laquelle fait référence P.-Y. Trouillet. Près de 15 ans plus tard, le contexte est différent. Comme le souligne Trouillet, les réseaux transnationaux gravitant autour des temples tamouls hors de l'Asie du Sud ont participé à générer cette nouvelle appartenance à une diaspora tamoule globalisée. Il importe cependant de noter que, en 2009, la fin des commémorations ritualisées et annuelles organisées par le LTTE dans plusieurs pays accueillant des Tamouls d'origine sri-lankaise eut pour conséquence la disparition de l'une des forces génératrices d'une identité tamoule distinctement sri-lankaise, ce qui facilita le regroupement des identités tamoules sri-lankaises et indiennes dans une *tamoulitude* plus globalisée.

L'article de Mathieu Claveyrolas sur « La Plantation en héritage » examine d'une part comment l'histoire du sucre et de la plantation à Maurice ont participé à la création d'un hindouisme bien différent de celui qui se développa en Inde et, d'autre part, comment l'identité malbare vient à se décliner dans l'histoire de vie de l'un de ses répondants. Ainsi, et tel que mentionné par l'auteur dans un autre article (2023; 20)⁷, nous pouvons nous demander si le regain des revendications d'une indianité peut en fait ignorer la profondeur historique de l'installation des communautés à Maurice ? D'origine bhojpurie ou tamoule, l'identité des Mauriciens d'origine indienne, installés sur l'Île depuis plusieurs générations, a été forgée par la plantation et l'industrie sucrière et ne pourrait être assimilée à une quelconque identité transnationale/diasporique tamoule ou bhojpurie.

Dans « Diaspora et corporéité : rituels et identifications hindous à La Réunion », Natalie Lang présente la corporéité comme l'un des vecteurs importants du développement de la conscience diasporique chez certaines Réunionnaises d'origine indienne. Selon plusieurs Réunionnais issus de l'engagisme, la mémoire collective en lien avec le pays d'origine se serait dissoute au fil des générations. Cela étant dit, certains participent activement à la construction d'une quelconque appartenance indienne/hindoue. Dans son article, Lang analyse la manière dont le corps, lors de performances rituelles associées au culte de Marliémèn et de Mourouga, franchit la distance entre la Réunion contemporaine et l'Inde imaginée des ancêtres et participe à la construction d'une identité intimement liée à l'hindouisme et à son territoire d'origine. Lang conclut qu'à travers l'expérience corporelle vécue lors de la performance de rituels, ses répondantes réunionnaises parviennent à (re)construire une identité hindoue/tamoule. L'auteure mentionne également que plusieurs de ses

⁷ Claveyrolas mentionne également dans ce même article qu'« il est possible de conclure sur la nécessité de se méfier du risque d'essentialisation derrière l'usage, dans les sociétés nées de l'engagisme, du terme 'diaspora' » (2023; 23).

répondantes – notamment Bhavani –, lors de leurs voyages en Inde, ont l'impression de ne pas être reconnues comme indiennes ou hindoues par les gens qu'elles y rencontrent. J'aimerais ici souligner l'importance de la bidirectionnalité de l'identité. Selon Danielle Juteau-Lee (1983), l'identité doit nécessairement émaner d'une auto-perception, mais également d'une perception « externe », générée par ceux et celles n'appartenant pas à cette communauté ; ce double processus serait nécessaire à toute construction identitaire, individuelle ou collective. Bien que Bhavani se soit construit une identité indienne/hindoue, les Indiens/Hindous de l'Inde ne la perçoivent pas comme telle. Selon Juteau-Lee, l'absence de cette reconnaissance par l'autre minerait les fondements réels de cette identité nouvellement construite. Nous serions ainsi, comme le précise Lang, dans une identité « imagée » plutôt que partagée.

En 2014, l'État de l'Andhra Pradesh fut scindé en deux États distincts : le Telangana à l'ouest, et l'Andhra Pradesh à l'est, longeant le littoral de la Baie du Bengale. Dans son article « On ne célébrait pas les festivals du Telangana ici : les contestations transnationales et la création d'une mémoire collective autour des festivals Bhatukamma et Bonalu », Sonam Rohi examine comment ces deux festivals ont permis de mobiliser les Américains d'origine telugue à des fins politiques – notamment pour la création du Telangana – et de consacrer ultérieurement ces deux festivals comme étant propres à l'État nouvellement formé. L'article décrit, entre autres, les réseaux d'influence significatifs entre les communautés indiennes établies à l'étranger et les dynamiques internes et politiques sur le territoire fédéral indien. La dynamique est distincte de celle qui caractérise le lien entre les communautés pendjabies canadienne et indienne, mais elle atteste bel et bien l'influence qu'une communauté ethnoreligieuse établie à l'étranger peut avoir dans son pays d'origine.

Tout comme au Sri Lanka, la présence tamoule en Malaisie remonte à plusieurs siècles et est elle-même issue de plusieurs phases migratoires précoloniales. Lors de la période coloniale, l'engagisme a également contribué à cette migration internationale afin de fournir une main d'œuvre bon marché pour travailler dans les plantations de palmiers à huile et de caoutchouc, en Malaisie, et pour la culture du thé dans les hautes terres de Ceylan. La population tamoule de ces deux pays n'est donc pas homogène, celle-ci étant constituée de personnes issues de vagues migratoires distinctes, chacune établie dans des régions du Sri Lanka ou de Kuala Lumpur bien différentes. Dans son article « Les Tamouls face à la politique d'éradication des bidonvilles à Kuala Lumpur (Malaisie) », Delon Madavan présente la politique étatique d'éradication des bidonvilles à Kuala Lumpur – occupés en grande partie par une population tamoule – et le positionnement des communautés tamoules par rapport à cette stratégie étatique : les bidonvillois tamouls s'y opposant, alors que les Tamouls mieux nantis, habitant des quartiers cossus et gentrifiés tels Brickfield voient plutôt, dans cette stratégie, une possibilité de revamper l'image de la communauté tamoule de la métropole. Disparaissent ainsi cultures et pratiques urbaines de classes plus populaires au bénéfice de celles de classes plus aisées.

Bibliographie :

- Amin, Faizal (2023). "Diaspora, Dynamics and Diplomatic Discord: The 2023 Canada-India Rift and its Broader Implications in International Relations". *Journal of Socio-Educational Dynamics (JSED)*, 1-10.
- Boisvert, Mathieu (2012). « 'Religion et culture, pour moi c'est pareil.' Le temple hindou tamoul montréalais ». Dans Rousseau, L. (ed). *Le Québec après Bouchard-Taylor : Les identités religieuses de l'immigration*. Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec, 153-196.
- Boisvert, Mathieu (2023). "Assassinat, indépendantisme sikh, terrorisme... Voici pourquoi la relation entre l'Inde et le Canada est sous tension", *La Conversation* - Canada, 26 septembre 2023. <https://theconversation.com/assassinat-independantisme-sikh-terrorisme-voici-pourquoi-la-relation-entre-linde-et-le-canada-est-sous-tension-214316>
- Buchignani, Norman (1980). "The Political Evolution of Sikhs in Canada before World War I". *The Indian Journal of Political Science*, 41(3), 379-411.
- Claveyrolas Mathieu (2023). "Diaspora et engagisme. Enjeux, hiatus et précautions" in V. Chaillou-Atrous et Le Jeune, F. (eds). *L'engagisme dans les colonies européennes. Résistances et mémoire(s). XIXe - XXIe siècles*. Presses Universitaires de Rennes, 17-41.
- Juteau-Lee, Danielle (1983). « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal ». *Sociologie et sociétés*, 15(2), 39-54.
- Marsh, James H. (2021). "Histoire du chemin de fer au Canada". *L'Encyclopédie Canadienne*. www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-du-chemin-de-fer.
- Mathur, L. (1922). *Indian Revolutionary movements in the United States*, Delhi: S. Chand.
- Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (2023), *Règlement sur le voyage continue, 1908*. <https://quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/reglement-sur-le-voyage-continue-1908#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20le%20voyage%20continu%20%C3%A9tait%20un,pays%20natal%20ou%20celui%20dont%20il%20%C3%A9tait%20citoyen>.
- Natali, Cristina (2005). *Sabbia sugli Dei*, Bologne : Il Segnalibro.
- Rae, Bob (2005). *Leçons à retenir. Rapport de l'honorable Bob Rae, conseiller indépendant de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, sur les questions en suspens relatives à l'explosion survenue à bord du vol 182 d'Air India*, Ottawa : Secrétariat pour l'examen d'Air India, Canada. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/lssns-lrnd/index-fr.aspx>
- Rajan, S. Irudaya, and Sumeetha M., (éds). (2020). *Handbook of Internal Migration in India*. Delhi: Sage Publications India Pvt.
- Statistique Canada (2023). *Tableau 98-10-0358-01 Origine ethnique ou culturelle selon le genre et l'âge : Canada, provinces et territoires et subdivisions de recensement ayant une population de 5 000 habitants ou plus*.

Statistique Canada (2022). *Tableau 98-10-0342-01. Religion selon la minorité visible et le statut des générations : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties.*